

Appel à projets Culture et Sport 2027 *de Thonon Agglomération*



FORMULAIRE DE **DEMANDE DE SUBVENTION**

Ce formulaire complété et signé ainsi que l'ensemble des pièces demandées sont à retourner au format électronique :

- Sur la plateforme dédiée du site <https://mesdemarches.thononagglo.fr/>
- Entre le 1 octobre 2026 8h00 et le 31 octobre 2026 ou 15 novembre 2026 16h00

Merci de prendre connaissance du guide pratique de l'appel à projets Culture et Sport avant de compléter ce formulaire.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Site internet :

Objet social/ activité de l'association :

Numéro de SIRET :

Nombre d'adhérent :

Représentant(e) légal(e) (personne désignée par les statuts) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne chargée de la présente demande (si différente du (de la) représentant(e) légal(e)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

BUDGET DE L'ASSOCIATION

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES INDIRECTES	
60 - Achats	€	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€
Achats matières et fournitures	€	73 – Concours publics	€
Autres fournitures	€	74 – Subventions d'exploitation	€
61 – Services extérieurs	€	État :	€
Locations	€		€
Entretien et réparation	€		€
Assurance	€	Conseil-s régional(aux) :	€
Documentation	€		€
	€		€
62 – Autres services extérieurs	€		€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil-s départemental (aux) :	€
Publicité, publication	€		€
Déplacements, missions	€	Communes, communautés de communes ou agglomérations :	€
Services bancaires, autres	€		€
63 – Impôts et taxes	€		€
Impôts et taxes sur rémunération	€		€
Autres impôts et taxes	€	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	€
64 – Charges de personnel	€	Fonds européens (FSE, FEDER...)	€
Rémunération des personnels	€	L'agence de services et de paiements (emplois aidés)	€
Charges sociales	€	Autres établissements publics	€
Autres charges de personnel	€	Aides privées (fondation)	€
65 – Autres charges de gestion courante	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
	€	756. Cotisations	€
	€	758. Dons manuels - mécénat	€
66 – Charges financières	€	76 – Produits financiers	€
67 – Charges exceptionnelles	€	77 – Produits exceptionnels	€
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements	€	78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	€
69 – Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	€	79 – Transfert de charges	€
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	€	TOTAL DES PRODUITS HORS CNV	€
Excédent prévisionnel (bénéfice)	€	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	€

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	€	87 – Contributions volontaires en nature	€
860 – Secours en nature	€	870 – Dons en nature	€
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	€	871 – Prestations en nature	€
862 - Prestations	€		€
863 – Personnel bénévole	€	875 - Bénévolat	€
TOTAL DONT CVN	€	TOTAL DONT CVN	€

Le calcul des totaux ne s'effectuant pas automatiquement, merci de compléter toutes les cases en procédant aux additions.

PRESENTATION DU PROJET

Nom de la manifestation :

Date de début de la manifestation :

Date de fin de la manifestation :

Commune d'organisation de la manifestation :

Descriptif de la manifestation :

Domaine d'intervention de la manifestation :

Culturelle

Sportive

Les deux

En quoi la manifestation peut-elle être qualifiée de manifestation culturelle et/ou sportive ?

Dimension de la manifestation :

Territoire de l'agglomération

Nationale

Internationale

En quoi la manifestation justifie d'une dimension à minima communautaire et/ou nationale et/ou internationale ?

La manifestation est-elle ouverte à tous les publics ?

Oui

Non

Si non, à quel public est-elle réservée ?

La manifestation est-elle gratuite ou payante ?

Gratuite

Payante

En cas de manifestation payante, quels-sont les prix pratiqués ?

Moyens matériels alloués à la manifestation :

Moyens humains alloués à la manifestation :

	Nombre de personnes	Nombre d'heures allouées
Nombre de bénévoles		
Nombre de volontaires		
Nombre total de salariés :		

BUDGET DU PROJET

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	€	70 - Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	€
Achats matières et fournitures	€	73 - Concours publics	€
Autres fournitures	€	74 - Subventions d'exploitation	€
61 - Services extérieurs	€	État :	€
Locations	€		€
Entretien et réparation	€		€
Assurance	€	Conseil-s régional(aux) :	€
Documentation	€		€
	€		€
62 - Autres services extérieurs	€		€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Conseil-s départemental (aux) :	€
Publicité, publication	€		€
Déplacements, missions	€	Communes, communautés de communes ou agglomérations :	€
Services bancaires, autres	€		€
63 - Impôts et taxes	€		€
Impôts et taxes sur rémunération	€		€
Autres impôts et taxes	€	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	€
64 - Charges de personnel	€	Fonds européens (FSE, FEDER...)	€
Rémunération des personnels	€	L'agence de services et de paiements (emplois aidés)	€
Charges sociales	€	Autres établissements publics	€
Autres charges de personnel	€	Aides privées (fondation)	€
65 - Autres charges de gestion courante	€	75 - Autres produits de gestion courante	€
	€	756. Cotisations	€
	€	758. Dons manuels - mécénat	€
66 - Charges financières	€	76 - Produits financiers	€
67 - Charges exceptionnelles	€	77 - Produits exceptionnels	€
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	€	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	€
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	€	79 - Transfert de charges	€
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	€		€
Frais financiers	€		€
Autres	€		€
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	€	TOTAL DES PRODUITS HORS CNV	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	€	87 - Contributions volontaires en nature	€
860 - Secours en nature	€	870 - Dons en nature	€
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	€	871 - Prestations en nature	€
862 - Prestations	€		€
863 - Personnel bénévole	€	875 - Bénévolat	€
TOTAL DONT CVN	€	TOTAL DONT CVN	€

Le calcul des totaux ne s'effectuant pas automatiquement, merci de compléter toutes les cases en procédant aux additions.

Selon les conditions d'éligibilité financière, le budget de la manifestation inclut bien :

Une demande d'aide financière et/ ou matérielle (à préciser dans « *Moyens matériels alloués à la manifestation* ») auprès de la commune d'accueil

La recherche d'aides auprès d'autres financements publics

Un minimum de 20% d'autofinancement ((montant des ventes de produits/total des produits du projet dont dont CVN)*100) : celui-ci s'élève à %

La présente subvention sollicitée de € représente % du total des produits du projet dont CVN ((montant sollicité/ total du budget) * 100) et respecte bien le pourcentage de financement allouable suivant :

0% à 15% : manifestation avec un budget total (produits,avec CNV) s'élève entre 0€ et 30 000€

0% à 10% : manifestation avec un budget total (produits,avec CNV) s'élève entre 30 001€ et 100 000€

0% à 5 % : manifestation avec un budget total (produits,avec CNV) s'élève entre 100 001€ et plus

ENGAGEMENTS DU PROJET

Selon les conditions d'éligibilité, l'association s'engage à conduire les actions obligatoires suivantes :

Signer la convention de mise à disposition de matériel pour la gestion des déchets de Thonon Agglomération (action A)

Désignation de la 2ème action obligatoire dans la rubrique « Mobilité » (action B) :

Rendre la manifestation accessible au public en situation de handicap (action 06)

Mettre en place des stations vélos (action 07)

Inciter, favoriser le covoiturage et les offres d'autopartage (action 08)

Mettre en place des navettes gratuites en fonction du besoin (action 09)

Informar les participants sur les moyens de transports existants pour se rendre à l'évènement (action 10)

Diffuser les messages de prévention et de bien-vivre ensemble lors de la manifestation via de l'affichage et de la mise à disposition de documentations (action C)

En fonction du projet total de la manifestation, l'association s'engage à conduire le nombre d'actions dites « supplémentaires » à mettre en place :

Manifestation avec un budget total (produits, avec CNV) s'élevant entre 0€ et 30 000€ : **0 (pas d'autre action supplémentaire obligatoire)**

Manifestation avec un budget total (produits, avec CNV) s'élevant entre 30 001€ et 100 000€ : **2 actions au choix obligatoires (1 dans chaque thématique)**

Manifestation avec un budget total (produits, avec CNV) s'élevant entre 100 001€ et plus : **4 actions au choix obligatoires (à minima 1 dans chaque thématique)**

Si concerné, désignation des actions engagées (2 ou 4) à conduire issues du cahier des charges, et descriptif en cas de proposition libre (les numéroté) :

Désignation des autres actions complémentaires à conduire par l'association à porter à connaissance (les numéroté) :

ATTESTATIONS

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures – celle du représentant et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

S'engage :

- A fournir les pièces obligatoires à la présente demande de subvention :

Le bilan financier de l'opération de l'année N-1 le cas échéant

Les derniers comptes validés de l'association (compte de résultats et bilan financier)

Le RIB de l'association

Tout autre document pouvant être utile à la compréhension du projet

- A réaliser le projet pour laquelle l'aide est demandée, dans les conditions et délais prévus à la présente demande

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association a pris connaissance et s'engage à respecter le cahier des charges relatif à l'appel à projets Culture et Sport organisé par Thonon Agglomération
- Que l'association sollicite demander une subvention de € dans le cadre de l'appel à projets Culture et Sport organisé par Thonon Agglomération.

Fait, le

à

Signature